



Le taux annuel d'inflation en hausse de 2.7% à 3.0%

Au mois de novembre 2025, l'indice des prix à la consommation national, calculé par le STATEC, enregistre une baisse mensuelle de 0.2%. Cette variation s'explique par le net recul des frais pour voyager.

Après une légère baisse en octobre, l'agrégat des produits pétroliers repart à la hausse en novembre et augmente de 2.9%. Cette hausse s'explique principalement en raison de la progression du prix du mazout de chauffage, qui gagne 8.5% en un mois. Le passage à la pompe revient plus cher pour les automobilistes : comparés au mois d'octobre, les prix augmentent de 5.0% pour le diesel et de 1.6% pour l'essence. D'un autre côté, le gaz de ville affiche une baisse mensuelle de 1.6%. Par rapport au mois de novembre de l'année passée, les prix des produits pétroliers sont supérieurs de 12.2%.

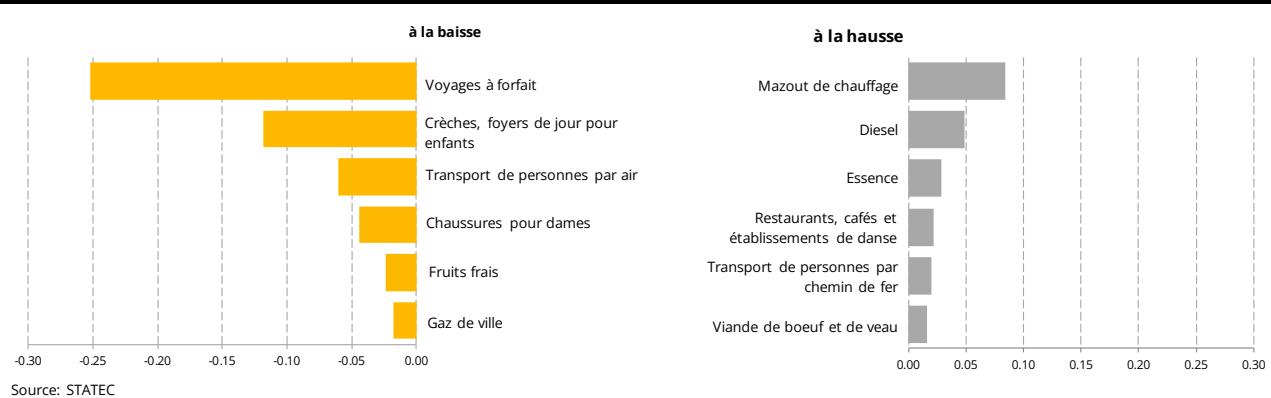
Du côté des baisses, le résultat général est influencé par une variation saisonnière en relation avec les voyages à forfait. En effet, les voyageurs payent leurs séjours 11.8% moins chers qu'un mois plus tôt. Les prix des billets d'avion diminuent en moyenne de 11.1% par rapport au mois d'octobre. Par rapport à novembre 2024, les prix des billets d'avion sont supérieurs de 12.7%, tandis que les voyages à forfait sont supérieurs de 13.9%. En plus, l'évolution des services est impactée par la baisse saisonnière des tarifs des crèches et maisons relais de 8.9% par rapport au mois précédent. Des hausses de prix des services ont été relevées pour la restauration (+0.4%). L'agrégat de services progresse de 2.6% sur un an.

Les prix de l'alimentation diminuent de -0.1% par rapport au mois d'octobre. Les baisses les plus marquées concernent les fruits frais (-3.5%), la viande séchée (-0.8%) et l'huile d'olive (-1.3%). À l'inverse, certains produits voient leurs prix augmenter, notamment la viande de boeuf et veau (+2.2%), la viande de porc (+4.3%) et les légumes frais (+1.3%). Des baisses ont aussi été relevées pour les spiritueux et liqueurs (-5.0%). Comparé à novembre de l'année précédente, l'alimentation affiche une hausse globale de 2.6%.

Des baisses de prix ont aussi été relevées pour les télévisions (-3.0%), les jeux et passe-temps (-5.1%), les livres de fiction (-1.7%) et les chaussures pour dames (-8.5%).

Le taux annuel d'inflation augmente de 2.7% à 3.0% pour le mois de novembre. Le taux annuel d'inflation sous-jacent augmente également et s'établit à 2.6% en novembre. L'indice général du mois de novembre exprimé en base 100 en 2015 se chiffre à 126.04 points. La moyenne semestrielle de l'indice raccordé à la base 1.1.1948 passe de 1035.62 à 1036.14 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 1038.79 sera atteinte.

GRAPHIQUE 1 : LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS MENSUELLES (EN POINTS DE POURCENTAGE)



Note : Les positions représentées dans les graphiques sont celles ayant eu le plus d'influence sur l'évolution mensuelle de l'indice général. Ces contributions résultent de l'évolution mensuelle des prix mais aussi du poids de chaque position au sein du panier de biens et services. La somme des contributions individuelles de toutes les positions du panier correspond à l'évolution mensuelle de l'indice général.

TABLE 1 : TAUX DE VARIATION (EN %)

Les 12 divisions de l'indice	Annuel (nov. 2025/nov. 2024)	Mensuel (nov. 2025/oct. 2025)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	2.78	-0.04
Boissons alcoolisées et tabac	2.34	0.18
Articles d'habillement et chaussures	-0.18	-0.57
Logement, eau, électricité et combustibles	7.44	0.40
Ameublement, équipement de ménage et entretien	1.52	0.66
Santé	1.67	0.05
Transports	2.26	0.23
Communications	-2.45	0.33
Loisirs, spectacles et culture	3.95	-3.14
Enseignement	6.17	-
Hôtels, cafés, restaurants	2.84	0.04
Biens et services divers	1.78	-0.49
Indice général	3.04	-0.20

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois de décembre 2025 seront publiés le 7 janvier 2026, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 31 décembre 2025.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ☎ press@statec.etat.lu

[statistiques.lu](#)

Cette publication a été réalisée par la division SOC sous la direction de Marc Ferring/Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! Inscrivez-vous à notre newsletter

